



L'Hôtel d'Aché tel qu'il se présentait encore dans les années 1930.  
Dessin de Monsieur Daniel Larvor.  
*Hôtel d'Aché Brest - Wiki-Brest*

# L'HÔTEL D'ACHÉ

GÉRARD CISSÉ

Aujourd'hui, la rue Louis Pasteur<sup>1</sup> ne reflète plus les traces du passé brestois comme pouvait le faire son aïeule éponyme.

Aux immeubles de notre antique Grande-Rue, mère de la première rue Louis Pasteur, étaient liées les principales images de la mémoire historique, urbaine et humaine de notre cité.



Plan de Brest, suivant le projet de M. de Vauban – extrait.

© BNF Gallica

Où l'on voit les sources et la Fontaine de la Villeneuve,  
alors canalisée à partir des fortifications.

---

<sup>1</sup> Nom donné à la Grande Rue le 22 mai 1957.

Au commencement était le vallon de la Villeneuve qui séparait l'ancestral château, des hauteurs de Keravel. Y courait une petite rivière qui prenait sa source au hameau de la Villeneuve<sup>2</sup> puis descendait rapidement se jeter dans sa grande sœur la Penfeld<sup>3</sup> par la crique de Troulan<sup>4</sup>. *Carte ci-contre*.

Quand dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, après une guerre contre l'Angleterre, le cardinal de Richelieu prend conscience des insuffisances criantes d'une flotte de guerre digne de ce nom, Louis XIII ordonne la réunion de la Marine du Ponant dans les trois ports du Havre, de Brouage<sup>5</sup> et de Brest.

Dès lors, les premiers magasins d'un futur arsenal voient le jour. De 1631 à 1635 on jette les bases d'une infrastructure portuaire autour de la crique de Troulan. Sur la rive gauche apparaissent corderie, fours, étuves et forges et pour la rive droite,

---

<sup>2</sup> Le hameau et les sources de la Villeneuve se trouveraient de nos jours approximativement au bas de la rue Jean Jaurès. Cette appellation francophone, probablement nom d'homme, surprend dans un environnement désigné par des toponymes de construction bretonne.

<sup>3</sup> Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Penfeld ne s'écrivait sur les cartes ou dans les textes anciens que Penfel ou Penfell. Attesté dès 1273, Penfell pourrait donc venir de *Penn* terme ayant le sens de tête, fin, extrémité, et de *fell* qui se traduirait par félon, perfide... À moins que tout simplement, il vienne de *Pennfoll* qui a le sens de fou, qui s'emballe. À ce propos, Penfell est d'ailleurs aussi le nom d'un lieu-dit, endroit jusqu'où se font sentir les derniers effets des marées. On peut penser que la rivière s'y emballe et devient folle. À moins que tout simplement, *Penfell* ne vienne de *Penn/fall* qui signifie mauvaise tête. Et après tout, pourquoi pas ! Car la Penfell ne manque pas de caractère et de culot ? Non contente sur plusieurs kilomètres de couler tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre au rythme des marées, elle a longtemps, même après qu'un pont ait été construit, créé la zizanie entre ses habitants riverains, de Brest d'un côté et de Recouvrance de l'autre. L'adjonction du « d » final, remarque monsieur Jourdan de la Passardière, peut apparaître comme une germanisation fantaisiste du mot *Penfel* faite par les ingénieurs de Colbert revenant de quelques villes qu'ils étaient allés fortifier outre Rhin.

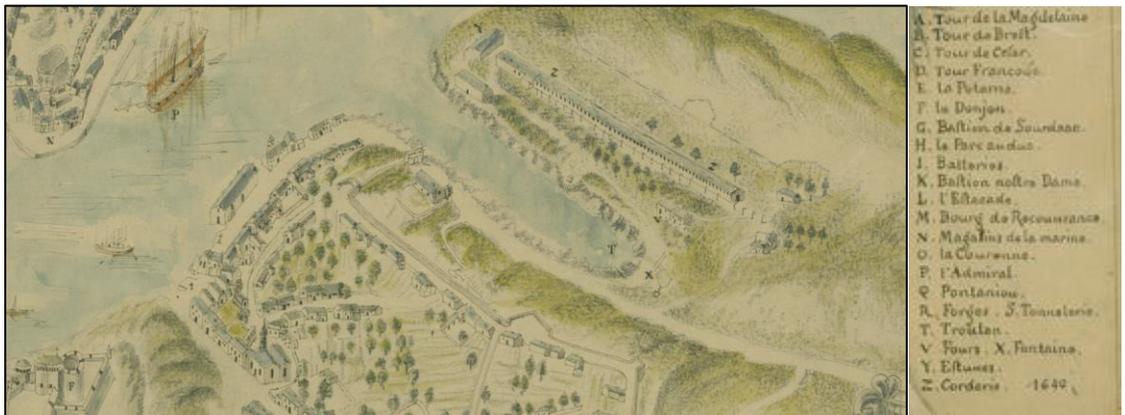
<sup>4</sup> Orthographié aussi Traoulan : principale variante dérivée de *traouen*, *traon* qui rappelle la vallée, le fond, le bas ; *lan* pourrait signifier ajonc-troulan désignant ici la vallée des ajoncs, justifié à l'origine par les terres marécageuses du lieu.

<sup>5</sup> Ancien hameau puis petit port de Charente Inférieure fondé sur un chenal vis-à-vis de l'île d'Oléron au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, lieu où les bateaux venaient charger le sel arraché aux salines alentours, ce qui fera la fortune de Brouage. La mer en se retirant aura cependant raison de la ville fortifiée par Vauban la laissant entourée de marais.

ce sont les abords de la crique de Poultoniou qui servent de cadre aux armureries, tonnelleries et autres forges.

Richelieu s'applique dès lors à développer une puissance maritime et Brest va devenir un des principaux ports du royaume. On peut dire que c'est alors la véritable naissance de la ville. Elle va connaître à partir de ce moment une croissance urbaine, militaire, maritime et humaine très importante.

En 1636, Guillaume de Mesnoalet de Keranlan vend au Roy représenté par le sieur de Poincy<sup>6</sup>, les terres nobles de Keravel et dépendances qu'il détenait par héritage, pour la somme de 1 200 livres.



Topographie de Brest par P. Petit, 1640.

Extrait avec légende.

© Gallica, Bnf, D 3302

Où l'on voit encore la crique de Troulan devant la première Corderie.

<sup>6</sup> Philippe de Longvilliers, seigneur de Poincy dit le « Commandeur de Poincy », né vers 1584 et mort le 11 avril 1660, à Saint-Christophe (anse Louvet), Martinique, est un officier de marine et administrateur colonial français des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il passe dans la Marine royale avec le grade de capitaine des vaisseaux du Roi à seulement 28 ans. Il parvient, pendant la guerre de Trente Ans, au rang de chef d'escadre de Bretagne. C'est le premier officier à avoir été « Commandant de la Marine » à Brest en 1636.

Quelques temps avant, Monsieur de Poincy y avait fait établir une corderie qui sera agrandie et complétée par Monsieur l'intendant de Seuil<sup>7</sup> en 1667 et 1668<sup>8</sup> la portant jusqu'à 204 toises de longueur. Il fait aussi remanier du côté de Brest la crique de Troulan en forme de radoub, établir six forges contenant 24 fourneaux et un magasin servant à la fois de tonnellerie et de dépôt de futailles. C'est encore à cette date, entre 1667 et 1672, qu'apparaissent une quarantaine de magasins, boutiques, hangars... ainsi que des chantiers de construction de vaisseaux. Enfin de solides quais sont aménagés en pierres sèches.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Pierre Chertemps, Chevalier de Seuil, est né vers 1634. Il occupe d'abord la charge de lieutenant général au présidial de Marennes, puis celle de Président du Présidial de Saintes. En 1661, il obtient un « brevet de commissaire de la marine et des galères » et est nommé au « Parc » (arsenal) de Brest, établi en 1631 et en cours d'installation. Il est placé sous les ordres de Duquesne, commandant militaire et chef administratif de la place. Détaché à La Rochelle, il est rappelé à Brest en 1666 où, Duquesne ne pouvant suffire à tout, la direction supérieure des affaires de la Marine lui est confiée. Le 1<sup>er</sup> janvier 1670, il est promu « commissaire général de la Marine et du port de Brest » et occupe les fonctions « d'intendant de justice, police et finances des armées navales du Ponant ». La même année, il rédige un *Mémoire sur le port de Brest qui contient ce qui seroit à faire encor pour y avoir un arsenal de marine achevé de tout ce qui doit y être*. Ce mémoire, d'un intérêt exceptionnel, détaille les avantages du port de Brest et tous les travaux qu'il convient de réaliser pour en faire une grande base navale. Il formule également des propositions d'octroi de privilèges et franchises qui seront reprises mot pour mot dans les « Lettres patentes » accordées par le roi à la ville de Brest en 1681. En mai 1674, il reçoit la « commission d'intendant des ports » et réalise alors le grand programme de construction de navires, de quais et de magasins décrits dans son mémoire. Seignelay, fils de Colbert, envoyé en mission en 1681, n'hésite pas à décrire, dans son rapport adressé au roi, le « changement extraordinaire » survenu dans l'aspect du port au cours des dix dernières années. Brest, passé de 2.000 à 20.000 habitants, est désormais « la garde des flottes de l'Océan ». Jouissant de toute la confiance du ministre, Pierre Chertemps de Seuil, premier intendant général du port de Brest, occupe ses fonctions jusqu'à la mort de Colbert, en 1683. Pourvu également depuis 1680 d'une commission de Président à mortier au Parlement de Bretagne, il meurt quelques années plus tard. Juriste, commissaire d'armée navale, logisticien, Pierre Chertemps de Seuil est le véritable fondateur de l'arsenal et du port de Brest.

<sup>8</sup> Prosper Levot, « La marine française et le port de Brest sous Richelieu et Mazarin », *Bulletin de la Société Académique de Brest*, Tome 1<sup>er</sup>, pp. 5 à 23.

<sup>9</sup> M<sup>lle</sup> S. Castel, « Le développement de Brest des origines à la Révolution », *Annales de Bretagne*, n° 1, 1932, pp. 162 et 163.

Dans le même temps sont conduits des achats considérables de toutes espèces tels que fer, bois, chanvre etc... Mais manquant encore de magasins pour tout stocker, il en résulte que plusieurs maisons doivent être louées à des particuliers sur le quai<sup>10</sup>. La corderie est un immense bâtiment en bois qui longe d'un bout à l'autre l'abrupt du plateau de Keravel. Sa garniture<sup>11</sup> se trouve à l'extrémité occidentale et son local est orienté parallèlement à la rivière au-dessus de l'endroit où seront établis plus tard les bureaux du port, du contrôle et ceux du magasin général. C'était dans l'arsenal d'alors, le dernier établissement du port du côté de Brest.<sup>12</sup>

Comme le montre la carte ci-après, les fortifications originelles qui dataient du XIV<sup>e</sup> siècle protégeaient exclusivement le Château, la ville basse et le quartier des Sept-Saints. Cette première muraille, en fait un talus empierré et un fossé, suivait à peu près le tracé actuel des rues Monge et Amiral Linois, à la différence près que cette voie qui a supplanté l'antique rue Haute des Sept-Saints descendait, elle, comme sa voisine d'alors, le Grand chemin jusqu'à la mer.

Si en 1593 Henri IV avait donné à Brest le titre de ville, c'est Louis XIV en 1681 qui par ses lettres patentes, réunit administrativement les deux cités de Brest et de Recouvrance. La féconde et habile administration de Colbert permettra d'accomplir bien d'autres merveilles sous le règne de Louis XIV. Brest, en cette fin de XVII<sup>e</sup> siècle, grâce à ce grand ministre et au célèbre amiral Duquesne, puis à l'actif intendant de Seuil devient un port militaire de premier ordre.

## Brest est née.

---

<sup>10</sup> Prosper Levot, *Brest la Ville et le Port jusqu'en 1681*, Tome 1, pp. 118 et 246 et s.

<sup>11</sup> Ce sont les lots de câbles et autres aussières nécessaires à l'équipement d'un navire.

<sup>12</sup> Le Cauchois-Féraud, *Notice historique sur la ville de Brest*, ed. De Come et Bonetbeau, Brest, 1837 pp 55-56.



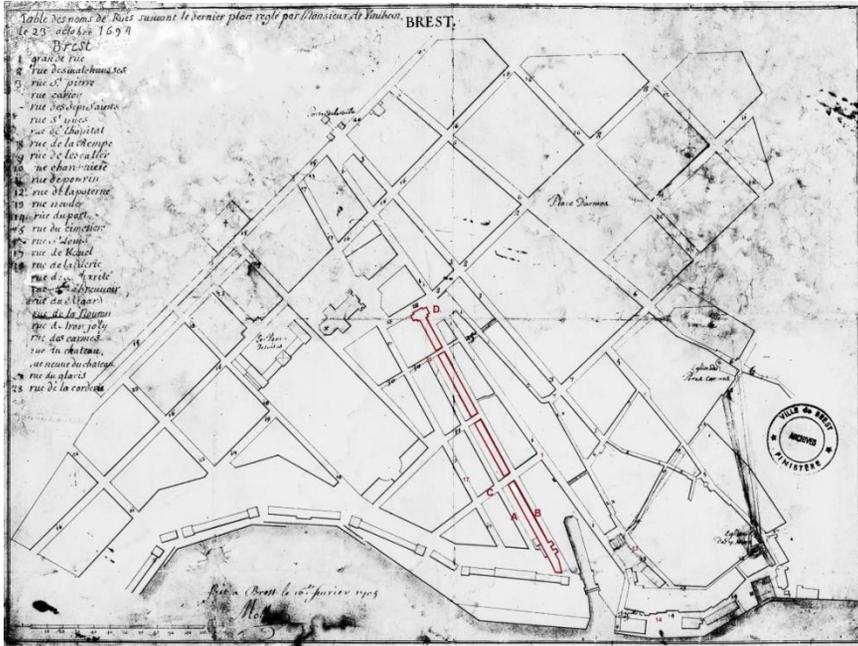
Plan de Brest en 1670 – Extrait.  
Archives municipales de Brest - 5Fio0629

Sur la rive gauche, la rue principale se dessine peu à peu.

À l'origine, elle n'était que le Grand chemin empruntant le tracé du vallon de la Villeneuve. La construction de la première corderie voulue par monsieur de Poincy pour le service de la Marine puis son agrandissement, ont transformé ce site.

On donna à l'ébauche de chemin qui partait de l'Intendance ou Maison du Roi, le nom de Petite rue de Seuil, pérennisant celui de l'intendant qui œuvrait alors à la création de Brest. Des particuliers ayant commencé à construire depuis la crique de Troulan en vis-à-vis de la corderie, le prolongement de cette voie ne tardera pas à prendre le nom de Grande rue de Seuil. On peut imaginer que bientôt l'usage contracta ce terme en celui de Grande Rue renommant ainsi ce Grand Chemin qui ne tarda pas à devenir un des axes les plus importants de Brest.

## Plan Mollart – 16 février 1705



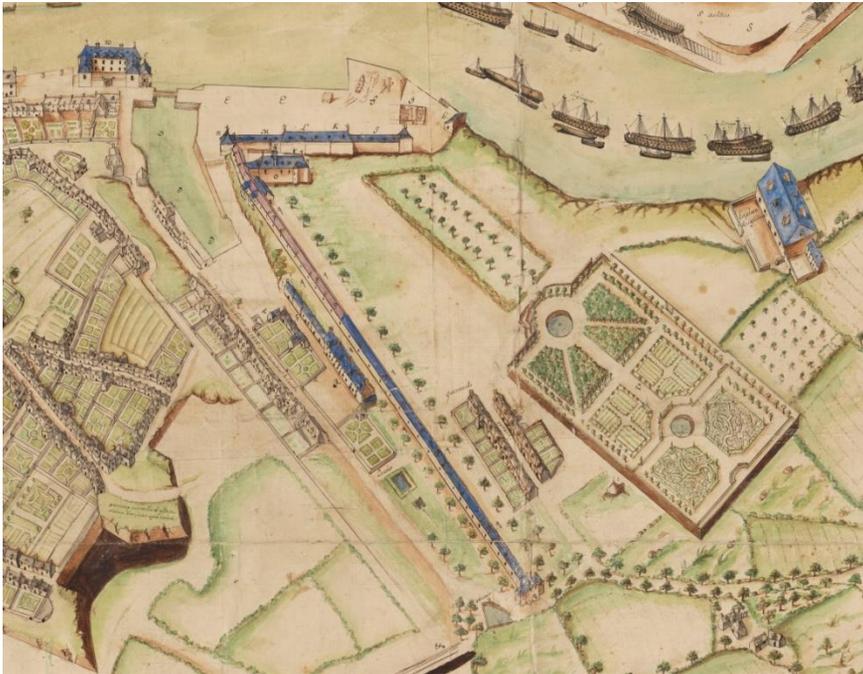
Quelques-uns des noms de rues donnés par M. de Vauban  
le 23 octobre 1694.

Archives Municipales de Brest, 5F100613

- 1 - Grand'Rue (*ex rue de Seuil, ex Grand Chemin*)
- 13 - Rue Neuve des Sept Saints
- 14 - Rue du Port (quai) – (*Ex rue de la Rive*)
- 17 - Rue Kéravel
- 28 - Rue de la Corderie  
*au bout de la rue de la Rampe et de la Grand'Rue*
- 30 - Rue Guyot (*ne fut percée que vers 1750*)
- A - Rue derrière la Corderie  
*Probablement « Rue de la corderie »*
- B - Rue devant la Corderie
- C - Petite rue vers la corderie (*ouverte avant 1694 elle deviendra la rue de la Voûte*)
- D – Place des Médisans (*future Place Médisance*)

Cette voie, élargie depuis 1684 est bientôt rendue plus praticable. De nouveau prolongée en direction de la nouvelle porte de la ville<sup>13</sup>, elle est dénommée pour la première fois officiellement « Grande Rue » par Vauban le 23 octobre 1694, au moment où il peaufine la finition des fortifications.

Cette rapide croissance et le développement accéléré du port et de l'arsenal devaient attirer à Brest une nouvelle population sédentaire. Cet accroissement démographique non mesuré, de tous corps, ouvriers, marins, artisans et commerçants engendra fatalement un manque évident de logements.



Plan du Port et de l'arsenal de Brest, 1676  
 Capitaine Bellevue Dumain, cartographe.  
 © Bibliothèque nationale de France – Gallica

<sup>13</sup> Il s'agit de la Porte de Landerneau, ouverte par Vauban dans le tracé des fortifications de Sainte-Colombe, pour l'heure seule sortie de ce côté de la ville.

En l'année 1678, comme pour le peuple, il y avait pénurie de logements pour les grands personnages et les hôtes de passage. La Marine possédait toujours les six fours qu'elle avait abandonnés vers 1678. Ils étaient disséminés dans l'espace de la Grande Rue, le long de la corderie, compris entre les terrains de la Bibliothèque du port et le Commissariat général. Ces six fours seront cédés temporairement à divers officiers et notables du port que leur service obligeait à résider sur la rive gauche de la Penfeld<sup>14</sup>.

Les détenteurs devaient approprier les locaux à leurs frais ; à chaque mutation, le nouvel entrant versait entre les mains de son prédécesseur le montant de ses dépenses<sup>15</sup>. Seignelay avait manifesté l'intention de faire faire sur l'emplacement de ces vieux fours et le terrain environnant, une grande place pour les évolutions des troupes de la Marine.

*Les anciens fours de la Marine ayant été abandonnés, il fut permis aux sieurs de Favancourt, Courtin, d'Orinville, Sainte-Colombe, Olivier, médecin et Poquelin, commis du trésorier, de s'y établir. Ils y ont fait quelques augmentations et dépenses. Ce qui était occupé par le dit sieur Favancourt l'est à présent par Monsieur de Béthune<sup>16</sup> ; ce qui l'était par le sieur Courtin, l'est par le sieur de la Touche et celui du dit sieur de S<sup>te</sup> Colombe, par le sieur de Massiac. Dans cet endroit il y a un petit jardin qui joint la maison, ainsi que Monseigneur le verra par le plan ci-joint ; de tout cela il n'y a aucun don.*

Plus tard, en 1686, on fait sauter les rochers qui bordent les rives de la Penfeld ; magasins, casernes, ateliers de construction s'élèvent comme par enchantement. Cette année débute sur la rive gauche la construction d'une corderie en contrebas de l'hôpital maritime. Les plans sont exécutés par Siméon Garengeau, ingénieur et architecte ordinaire de sa majesté et les travaux sont

---

<sup>14</sup> Auguste Aimé Kernéis, « L'hôtel Saint Pierre », *BSAB*, tome XXXV, 1910 1911, note 1 p. 16.

<sup>15</sup> *Idem* note 14.

<sup>16</sup> Auguste Aimé Kernéis, « Brest – Les Maisons », *BSAB*, Tome XVIII, 1896 1897, extrait de la lettre que l'intendant Desclouzeaux adressait à Seignelay le 23 mars 1684, p. 233. À la page suivante Kernéis précise que c'est à cette date, en 1684, que le commissaire de Marine Favancourt a été muté à Nantes.

confiés par l'intendant Desclouzeaux au sieur Jean Guilloteau, entrepreneur. Ces travaux devant durer vingt ans, elle sera mise en fonction en 1706. De nouvelles fortifications se sont dessinées sous le crayon de Sainte-Colombe<sup>17</sup>, puis Vauban arrivé en 1683 rectifiera et améliorera ces travaux.

Bientôt, le Ministre fait figurer les six maisons de Troulan<sup>18</sup> au nombre des avantages accordés à Jean Guilloteau, adjudicataire et premier entrepreneur des travaux de construction de la nouvelle Corderie. Mais les difficultés de l'entreprise l'obligèrent à passer en 1689 son marché à Daniel Bedoy architecte du Roy. Ce dernier vendra les terrains à ceux qui les occupaient.

### Texte du Cartouche du plan ci-contre

*Plan pour faire connoître le terrain que sa Majesté a cédé à l'entrepreneur de la corderie de Brest, ce qui est coloré de rouge marque la Vieille Corderie, les logemens étoient autrefois les fours et les maisons baties à K/avel qui payent un sol de rente pour chaque pied de face.*

*Le jaune marque les terrains vagues*

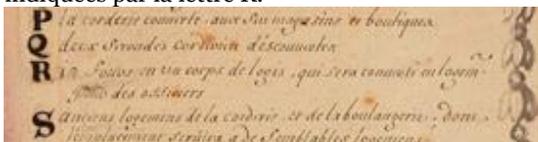
**V** *marque les terrains et les maisons vendues.*

**AV** *terrain où batimens à vendre*

*Du 9<sup>o</sup> novembre 1691*

<sup>17</sup> Pierre Massiac seigneur de Sainte-Colombe, né à Narbonne en 1616, est ingénieur militaire. Après avoir servi au Portugal de 1649 à 1669, rentré en France, il dirigera les travaux de fortification de Brouage, de l'île de Ré et de l'île d'Oléron. En 1681 le projet d'encercllement de Brest du côté de Recouvrance trouve un début d'exécution. Il en signe les plans. Après son décès à Brest le 15/11/1682, c'est son frère Barthélémy Massiac sieur de Kerebest qui les terminera. Ce sont ses plans de modernisation de la défense de la ville qui seront repris et transformés par Vauban à partir de 1683. – *Bulletin de la Société Académique de Brest* - tome XIV – 1888/1889 – « Un coin de Brest », sans auteur.

<sup>18</sup> Voir sur la carte ci-après les dites six maisons alignées le long de la corderie et indiquées par la lettre R.





En fait, ce sont six demeures qui seront édifiées, à partir des vieux fours de la corderie.

*Celle de Monsieur de Béthune<sup>19</sup>, - nous dit-on<sup>20</sup> - touchait le mur de la corderie, près de la voûte, celles occupées par Ollivier, le commis du trésorier et de la Touche, s'élevaient à la suite de la Maison de Béthune vers le fond du bassin. Garangeau<sup>21</sup> était du côté de la Grande rue et l'emplacement dont il jouissait faisait retour sur celle de la Voûte ; entre les logements de Garangeau et de Béthune se trouvait la maison de M. De Massiac qui, toutefois, n'avancait pas jusqu'à la rue de la Voûte.*

---

<sup>19</sup> François-Annibal de Béthune, né vers 1642, mort le 19 octobre 1732), est un officier de marine et aristocrate français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il sert dans la Marine royale pendant la guerre de Hollande et parvient au grade de chef d'escadre. Carrière militaire. Il entre dans la Marine royale et prend part à la guerre de Hollande. En 1676, il fait partie de la flotte française, placée sous les ordres d'Abraham Duquesne, lutte contre la flotte hollandaise de l'amiral Ruyter, au large de la Sicile. Le 8 janvier 1676, il commande la Sirène (46 canons) dans le corps de bataille français. Il est promu chef d'escadre de Guyenne, en 1682, en remplacement de Tourville, devenu lieutenant général des armées navales. Il est reçu chevalier de grâce de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem en 1683, à l'âge de quarante ans. Au printemps 1728, il obtient l'expectative de Commandeur de Saint-Louis. Il meurt le 19 octobre 1732 à l'âge de 90 ans environ. - [fr.wikipedia.org/wiki](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois-Annibal_de_B%C3%A9thune), confirmé avec le *Dictionnaire de la noblesse* – François Alexandre Aubert de la Chesnaye-Desbois, 1771, Tome 3, p. 115.

<sup>20</sup> Auteur anonyme, « Un coin de Brest », *BSAB*, 2<sup>ème</sup> série, tome XIV, 1888-1889, note 1, p.118.

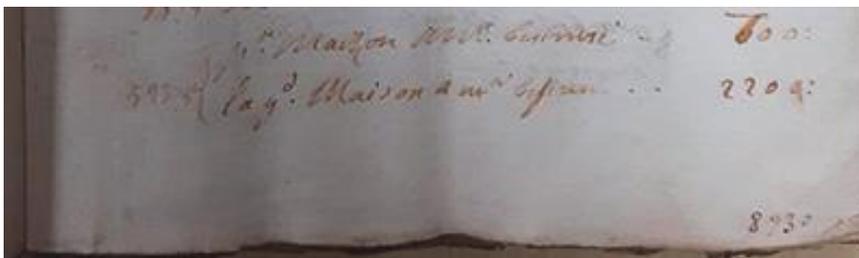
<sup>21</sup> Garangeau Siméon, né à Paris vers 1647, Il a 31 ans quand, en 1678, ingénieur ordinaire de la Marine, il est affecté à Brest. Il signe plusieurs plans des édifices à construire dans un Brest en pleine évolution. C'est entre autres à lui que l'on doit la construction du refuge de la Madeleine, bâtiment destiné à recevoir les femmes débauchées, pour les y faire travailler à la voilerie. C'est également lui qui signe les plans de l'église Saint-Louis dont l'implantation avait été prévue par Vauban. En 1691, devenu ingénieur en chef, il prend en charge Saint-Malo et devient bientôt directeur des fortifications de Haute-Bretagne. Très remarquable architecte, Garangeau a notablement marqué le littoral breton, particulièrement la région malouine. On lui doit, entre autres, toujours sous l'impulsion de Vauban, les forts de l'île d'Harbour, La Latte ou de la Conchée, ainsi que de l'île aux Moines. C'est encore à ce grand architecte qu'il faut attribuer les travaux du château du Taureau et de la tour Solidor. Dans ses œuvres, il conçoit aussi la canalisation du Couesnon et plusieurs batteries et tours à feux sont signés de sa main. Sur le plan des édifices culturels, après Saint-Louis à Brest, ce sont les églises de Saint-Servan, de Cancale et la chapelle Saint-Sauveur de Saint-Malo qui verront le jour grâce à son génie. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Ce personnage, qui devait mourir le 25 août 1741, à 94 ans, aura marqué son siècle en laissant à la postérité des édifices multiples.

En 1687, la Communauté fait construire un escalier voûté au haut de la rue de Seuil qui s'étend alors depuis l'Intendance jusqu'à la voûte passant sous la Corderie, mettant en communication la ville basse et le quartier Keravel. Cette nouvelle voie sera ouverte en 1691 sous le nom de Petite rue vers la Corderie<sup>22</sup>.

Si en novembre 1691 l'hôtel ne paraît pas construit, il semble qu'il le soit trois ans plus tard.

Le Comte de Béthune, chef d'escadre, a fait édifier une grande et une petite maison sur le bout de terrain et le four qu'il vient d'acquérir de Daniel Bedoy.

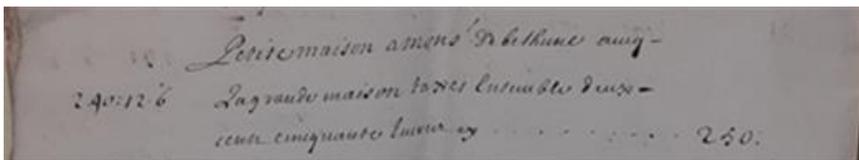
Ainsi sur le registre mentionnant la capitation de Brest pour l'année 1694, on trouve dans la *Grande Rue* une petite maison attribuée à un certain M. Bestuere, d'une valeur locative de 600 livres ainsi qu'une grande maison à ce même personnage d'une valeur locative de 2.200 livres. On peut avancer sans risque d'erreur qu'il s'agit bien de Monsieur de Béthune.



Costé de **Brest** - Livre de paiement de la taxation proposée pour les maisons.

*Archives municipales de Brest, CC 122/6.*

Pour confirmer, on trouve les mêmes renseignements sur le registre pour les années 1706-1707, avec une orthographe correcte du nom



<sup>22</sup> Louis Delourmel, *Histoire anecdotique de Brest à travers ses rues*, p. 217.

Lors de l'Assemblée de Ville du 17 juillet 1692 donnée au lieu ordinaire, la Communauté propose de tarder à acquérir une maison de ville pour pourvoir aux travaux plus urgents. À cet effet, elle a chargé monsieur le maire de s'entendre avec le sieur Duverger pour faire subsister le bail à location de la chambre servant à la tenue du corps de ville.

Par contre lors de cette même assemblée, la Communauté songe à choisir une maison décente pour loger ses hôtes de marque. Elle avait porté son attention sur la maison nouvellement construite par monsieur le comte de Béthune, laquelle par sa situation et sa construction serait des plus commodes pour les fonctions et exercices de ses hôtes et pour les assemblées de la Communauté<sup>23</sup>. Cette dernière devrait être en état de supporter cette dépense de 40 000 livres en payant ce prix en trois ou quatre annuités imputables sur les deniers d'octroi.

On Pourroit aisement Espargner cette Depense a Sa Majesté  
 et Ces Inconmodités, a Nos officiers & Justices de  
 Ville, Si ladite Majesté avoit La bonté de permettre  
 a ladite Communauté d'acquiescer une Maison  
 Nouvellement Construite en ladite Ville Parmonsieur  
 Le Comte de Béthune, Laquelle Par sa situation  
 & Par sa Construction seroit tres Commode, Pour les  
 Fonctions et Exercice Nos officiers de ladite Ville  
 Si ges royaux et pour les assemblées de ladite Communauté,

Extrait du registre des délibérations.  
 Archives municipales de Brest – BB 3/056

Mais l'Intendant Desclouzeaux rejeta la requête des officiers municipaux « ...étant plus nécessaire d'employer leurs deniers aux rétablissements des fontaines, des quais et des cales »<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> Autre information confirmant que la demeure de Monsieur de Béthune est pour l'heure confortable.

<sup>24</sup> Louis Delourmel, *Le livre d'or de la ville de Brest*, p.70.

Une dizaine d'années plus tard, Monsieur de Béthune devait céder son hôtel<sup>25</sup> au comte Guillaume d'Aché de Serquigny<sup>26</sup> qui venait d'être nommé en 1711 Commandant de la Marine au port de Brest<sup>27</sup>. Comme tel, il perçoit une somme pour se loger.

« *Somme payée à Monsieur Serquigny pour son logement des neuf derniers mois de 1710 et l'année entière 1711* ».



Comptes triennaux des miseurs<sup>28</sup> de la ville.  
Archives municipales de Brest – CC 127-19, p. 360

<sup>25</sup> Auguste Aimé Kernéis, « L'Hôtel Saint Pierre », *BSAB*, Tome XXXV, 1910-1911, note 1, p. 28.

<sup>26</sup> Guillaume d'Aché, comte de Serquigny, né vers 1647 et mort le 7 décembre 1713, est un officier de marine et aristocrate français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il termine sa carrière au grade de chef d'escadre des armées navales (1707). Il entre dans la Marine royale en tant que volontaire le 22 mars 1671 à l'âge de 24 ans. Il devient enseigne de vaisseaux le 28 mars 1672, avant d'être promu au grade de lieutenant de vaisseaux le 8 décembre 1675, puis à celui de capitaine de vaisseaux le 6 janvier 1682. D'une première union avec Renée Le Mercier, il aura trois enfants. Seul restera en vie Georges Hilarion né en 1684. Le 9 mai 1697, il épouse à Landerneau Marguerite de Keroudault. Trois fils verront le jour. Seul François-Louis vivra et deviendra capitaine de vaisseaux. C'est une dépêche ministérielle datée du 22 décembre 1694 qui donne au Comte Guillaume d'Aché de Serquigny le commandement d'une escadre de cinq vaisseaux de 50 canons. Partie de la rade de Groix le 31 mars 1695, l'objectif de cette escadre était de ramasser tout ce qu'elle pourrait de prises hollandaises et anglaises ; d'aller d'abord au Bengale, d'y échanger ses marchandises et de passer par Surate au retour. Fait chevalier de Saint-Louis en 1702, le comte est promu chef d'escadre le 27 décembre 1707 puis nommé commandant de la Marine à Brest en 1712. Il meurt l'année suivante à l'âge d'environ 66 ans, dont 42 ans de service dans la marine du roi.

<sup>27</sup> Contre-amiral Lepotier, *Brest porte océane*, ed. France Empire, 1968, p. 418.

<sup>28</sup> Dans les municipalités bretonnes, le terme de « miseur » est presque toujours préféré à celui de trésorier. C'est l'officier municipal chargé de percevoir les revenus et de payer les dépenses de la Communauté sur ordonnance de l'Intendant.

Somme payée au Sieur Serquigny pour son logement de l'année entière 1712 et les 7 premiers mois de 1713.

Logement du Sieur Serquigny Inspecteur Ordinaire la somme  
de deux cent douze livres dix sols pour son logement pendant  
l'année entière 1712 et sept mois de l'année 1713 a raison de  
150<sup>te</sup> par an suivant l'ordonnance de Monsieur de Vaudouant  
le quinze de Mars 1711. Les 7 premiers mois de l'année 1713  
en vertu de l'ordonnance de Monsieur de Vaudouant au Roy ar. le  
47 - - - - - 212:10

Comptes triennaux des miseurs de la ville.  
Archives municipales de Brest – CC 127-20, p. 395

Nous pouvons donc considérer que la fonction de Commandant au Port de Brest était alors attachée à la mise à disposition d'un logement. Cependant ce document n'indique pas le lieu de cette résidence. Il est probable que le comte de Serquigny voyant le terme de son poste arriver, ait envisagé d'acheter un logement. Peut-être celui où il logeait.

La date exacte de la transaction avec Monsieur de Béthune ne nous est pas connue mais Monsieur d'Aché de Serquigny étant décédé le 7 décembre 1713<sup>29</sup>, cette acquisition a probablement eu lieu durant ce court laps de temps, entre 1712 et la fin 1713.

L'huiclième de ce mois de novembre l'Église de la Chapelle de  
Messire Guillaume d'Aché Comte de Serquigny Chevalier de l'Ordre  
militaire de St Louis est décédé des suites de sa blessure reçue  
à la bataille de la Marée le 10<sup>me</sup> de Mars 1713. Ses funérailles ont été  
faites le 12<sup>me</sup> de Mars 1713 en présence des Souverains et de plusieurs  
autres Messieurs de la Cour de Monsieur de Vaudouant  
J. J. De Kret Act. de Brest

Acte de décès de Messire Guillaume d'Aché,  
com(p)te(sic) de Serquigny.  
Archives municipales de Brest, GG 58/071

<sup>29</sup> Archives municipales de Brest, registre d'état civil, GG58/071.

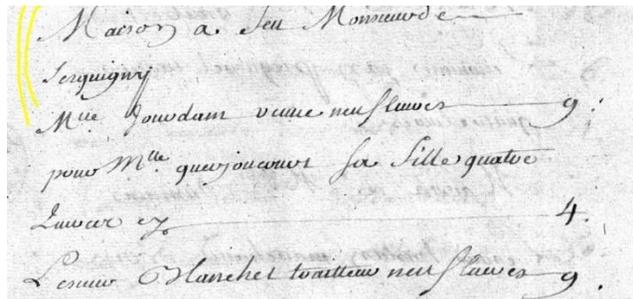
Quand il disparaît, il est veuf depuis le 7 juin 1707. Il ne lui reste que deux enfants vivants : Georges Hilarion né en 1684 de son premier mariage avec Renée Le Mercier de Beaurepos ; il a 29 ans, est lieutenant de vaisseaux depuis 1709 ; il disparaîtra en 1719<sup>30</sup>. Charles Guillaume issu de son second mariage avec Marguerite de Keroudault, né en 1699 vient de mourir le 23 novembre 1713 ; mais François Louis, son frère, né en 1701 n'est âgé que de douze ans. Il sera capitaine de vaisseaux en 1746 et décèdera en 1761.

Ce sont ses deux fils qui assureront la gestion de cet Hôtel après l'héritage et plus tard sa vente.

Après la disparition de Guillaume d'Aché en 1713 et sa succession, sur les rôles de répartition et de capitation<sup>31</sup> consultés aux Archives municipales de Brest, ledit hôtel est mentionné comme étant la propriété de *Feu Monsieur de Serquigny* ou bien *aux héritiers Serquigny*, sans pour autant qu'ils soient nommés. Manifestement, il est loué en tout ou partie à des particuliers. Ainsi pour l'année 1719 y demeurent :

➤ <i>Mademoiselle Jourdain, veuve</i>	9 livres
➤ <i>Mademoiselle Kerinou et sa fille</i>	4 livres
➤ <i>pour deux servantes</i>	2 livres
➤ <i>le sieur Blanchet, traiteur</i>	14 livres
➤ <i>pour une servante</i>	1 livre

Il en est de même en 1721, et ci-après, en 1722<sup>32</sup>.



Extrait de la page du rôle de répartition et de capitation CC4/021  
Archives municipales de Brest

<sup>30</sup> Michel Vergé-Franceschi, *Marine et Éducation sous l'Ancien Régime*.

<sup>31</sup> Archives municipales de Brest, CC 1/107.

<sup>32</sup> Archives municipales de Brest, CC 6/027.

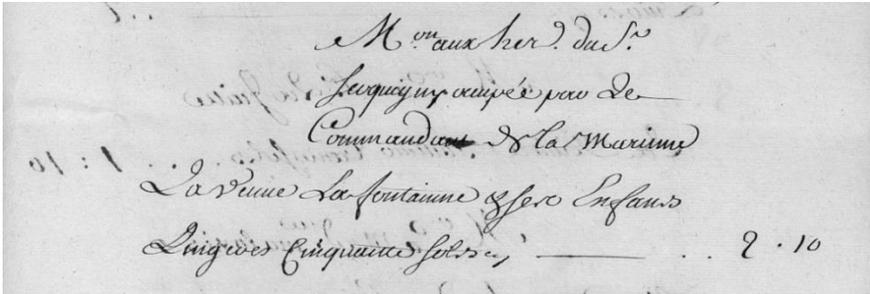
Sans discontinuer, jusqu'en 1733, les mêmes données figurent sur les registres. Suivant les années, nous trouvons des variantes dans la rédaction. Ainsi en 1728, est écrit : *M<sup>on</sup> à M<sup>r</sup> de Serquigny*, tandis qu'en 1732 nous pouvons lire : *M<sup>on</sup> aux H<sup>ers</sup> du S<sup>r</sup> de Serquigny*. Depuis 1724 seule la veuve Lafontaine demeure régulièrement dans cet Hôtel.

Extrait du plan de 1728 où l'on voit l'emplacement de  
L'Hôtel de Monsieur de Serquigny.



Brest, Plan de la vieille Corderie avec la rue joignante  
qui doit être pratiquée tout au long de ladite Corderie  
sur ordre de Monsieur de Maurepas les 25 avril et 9 mai 1728 – Extrait.  
© Gallica, Bibliothèque nationale de France.

Par contre en 1734, la rédaction varie<sup>33</sup>.



Extrait de la page du rôle de répartition et de capitation CC32 / 015  
Archives municipales de Brest

Si nous constatons que la veuve La Fontaine héberge dorénavant ses enfants, il est clairement mentionné ici, que cette demeure est aussi occupée en principal par le Commandant de la Marine.

Pour cette année 1734, le Commandant de la Marine est monsieur François de Bricqueville, comte puis marquis de La Luzerne. Entrée en 1680 à quinze ans comme garde marine il est nommé Lieutenant général des Armées navales du Roi le 1<sup>er</sup> mars 1727. Depuis cette date il est Commandant de la Marine au port de Brest et le restera jusqu'en 1738. Cependant aucune trace de sa présence ne figure plus ensuite dans cet hôtel, ni en 1736 ni en 1738. Seule la veuve La Fontaine et ses enfants restent y demeurer.

Le rôle des commandants de marine ne fût que très secondaire et à vrai dire plus honorifique que réel<sup>34</sup>. Jusqu'en 1745, cette fonction revenait au capitaine de vaisseau le plus ancien présent dans le port<sup>35</sup> au gré des passages, des affectations et embarquements. Nombreux furent ainsi les Commandants de la Marine qui se succédèrent.

<sup>33</sup> Archives municipales de Brest, CC 32 / 015.

<sup>34</sup> Alain Boulaire, *Brest au temps de la Royale*, p. 55.

<sup>35</sup> Plouzennec Yvon, *L'Hôtel public à Brest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de master juin 2012, p. 60 (consulté au CRBC).

Depuis 1746 le bureau des armements et des classes est installé 39 rue du quay, dans une maison appartenant à une dame Lequin veuve d'un espagnol du nom d'Aguirre. Cette veuve, dans un courrier du 5 janvier 1748 se plaint, après s'en être entretenu avec l'Intendant, auprès d'un certain monsieur de la Motte que les loyers de l'année échue concernant le Bureau des Armements et des classes qui sont dans sa maison, sont toujours impayés à cette date<sup>36</sup>.

44  
 a Brest le 5 Jan<sup>r</sup> 1748.  
 Lad<sup>e</sup> Veuve Aguirre  
 Monsieur  
 Supplie de la pitié pour  
 du doigt de sa maison  
 occupé par les bureaux  
 des armemens des classes  
 la situation présente de l'Etat  
 a empêché l'Intendant de  
 de la Motte, l'oblige  
 de recourir à M<sup>l</sup> de la Motte pour  
 obtenir cette grâce

Monsieur de la Motte  
 Aguirre

Ma triste situation me force à la liberté  
 de m'adresser à votre grandeur, pour la  
 supplier très humblement de vouloir bien  
 avoir la bonté de m'accorder un ordre  
 pour être payée de l'année échue pour  
 le loyer des bureaux des armements et  
 des classes qui sont dans ma maison.  
 j'ay exposé à m<sup>r</sup> l'intendant, que cet  
 unique ressource qui me reste pour

viure, que je suis chargée d'une tante  
 toujours infirme, et obligée de payer les  
 taxes imposees par le roy et la ville, et  
 ma renuoyee comme a tout ordinaire.  
 sont refus me réduit à la necessité de  
 demander à votre grandeur cette grace  
 pour faire viure deux pauvres affligés  
 qui ne cessent de faire des vœux au  
 ciel pour la conservation de votre  
 illustre personne, et moy particulièrement  
 qui ay l'honneur avec un profond respect

Monsieur

vos tres humble. et  
 tres obeisante et soumise  
 servante. Lequin veuve  
 de Aguirre.

a Brest le 5 Jan<sup>r</sup> 1748

Courrier de la veuve Lequin.  
 Archives Nationales, Fonds Marine

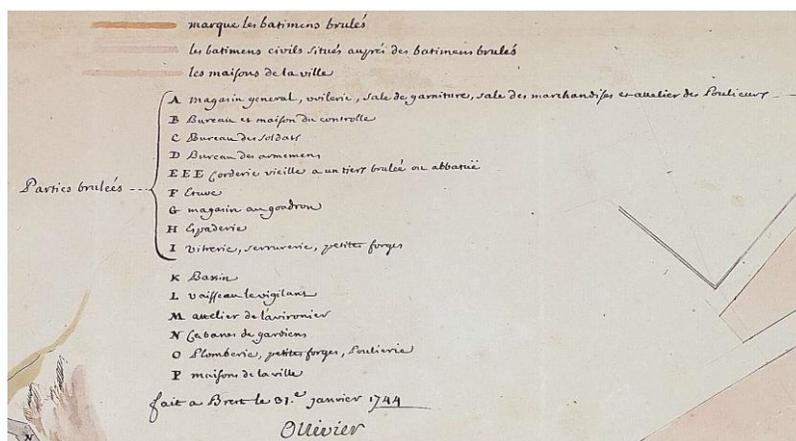
<sup>36</sup> Archives Nationales, Fonds Marine, dossiers individuels, cotes : MAR/C/7/2, dossier 25.

M<sup>on</sup> aux hérs de M<sup>lle</sup> Lequin  
 La M<sup>lle</sup> Lequin portionnaire  
 neuf livres \_\_\_\_\_ 9  
 M<sup>ad<sup>e</sup></sup> de Bremony v<sup>e</sup> d'officier  
 deux livres \_\_\_\_\_ 2  
 La M<sup>lle</sup> fernando jaguira  
 v<sup>e</sup> cinq livres \_\_\_\_\_ 5

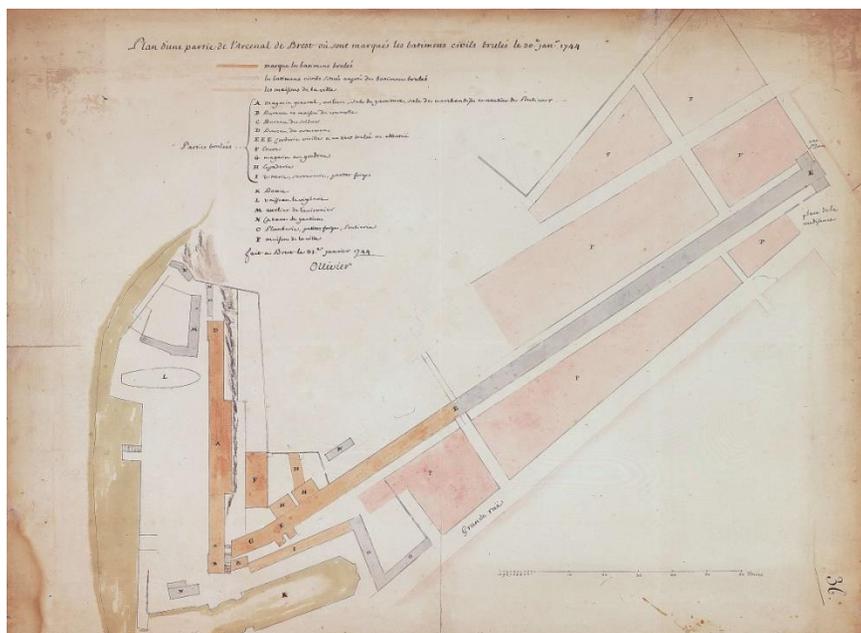
Extrait du rôle de capitation pour l'année 1750 où l'on voit  
les héritiers Lequin.

Archives municipales de Brest, CC 64

Le 25 décembre 1742, un terrible incendie devait dévaster le port et une partie de la flotte. Plus tard, le 30 janvier 1744 c'est à nouveau le feu qui anéantissait le magasin général et une partie de la vieille Corderie datant de 1635, celle-là même que Monsieur de Seuil avait fait agrandir dans les années 1667 et 1668 en y ajoutant cinq pavillons et deux corderies découvertes. Elle passait par-dessus la voûte, se prolongeant en ligne droite entre la Grande Rue et la rue Kéravel pour aboutir à l'angle de la *place des médisans*, future place Médisance. *Voir plan page suivante.*



Cartouche de la carte page suivante agrandi.



Ollivier, Plan d'une partie de l'Arcenal (sic) de Brest  
où sont marqués les bâtiments civils brûlés le 30 janvier 1744.

Document transmis par M. Yvon Plouzenec,  
« La distribution intérieure des hôtels  
du commandant de la Marine à Brest ».

© Vincennes Service historique de la défense. DD<sup>2</sup> 691 pl.36.

Comme nous pouvons le constater sur la carte ci-dessus, plus du tiers de la longueur de la vieille corderie (E), celle mentionnée en brun ayant brûlé, sera abattue.

Les propriétaires des bâtiments civils épargnés, situés au long de partie détruite, de part et d'autre de la rue de la Voûte, tels ceux des maisons de ville (P) sujet de cette étude et coloriés en mauve, vont pouvoir acquérir les terrains ainsi libérés, les jouxtant.

C'est ainsi qu'entre 1750 et 1753 des documents<sup>37</sup> aliénant aux riverains par adjudications à 20 livres la toise carrée, lesdites parcelles qui appartenaient jusqu'alors au Roi, représenté par

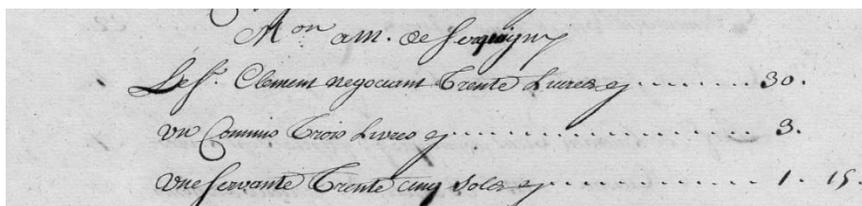
<sup>37</sup> Archives municipales de Brest, DD 1/80-81.



actuellement ou précédemment, toutes les fois qu'on le jugera nécessaire pour le service du Port et aussi quand leurs voisins en auront besoin. Nous n'avons malheureusement pas trouvé le document concernant la parcelle appartenant au sieur de Serquigny.

L'examen des registres de répartition de la capitation depuis 1734 ne nous a pas permis d'établir une évolution ou une précision quant à l'affectation de cet Hôtel. Il faudra attendre 1751<sup>38</sup> pour le découvrir à nouveau avec cette simple mention :

-	<i>M<sup>on</sup> de M<sup>r</sup> de Serquigny</i>	
-	<i>Le S<sup>r</sup> Clément, négociant</i>	<i>trente livres</i>
-	<i>Un commis</i>	<i>trois livres</i>
-	<i>Une servante</i>	<i>trente-cinq sols</i>



Ce négociant est manifestement locataire. Notons que ses affaires doivent être florissantes vu le montant de sa taxation. Mais aucun autre occupant n'est nommé, à part un commis et une servante qui ne sont que mentionnés. Deux explications peuvent être avancées :

- Soit cet hôtel n'est pas encore enregistré comme ayant été acquis par la Marine et « *réservé et retenu pour le Roi* <sup>39</sup> ».
- Soit l'hypothétique autre occupant n'est pas soumis à la capitation.

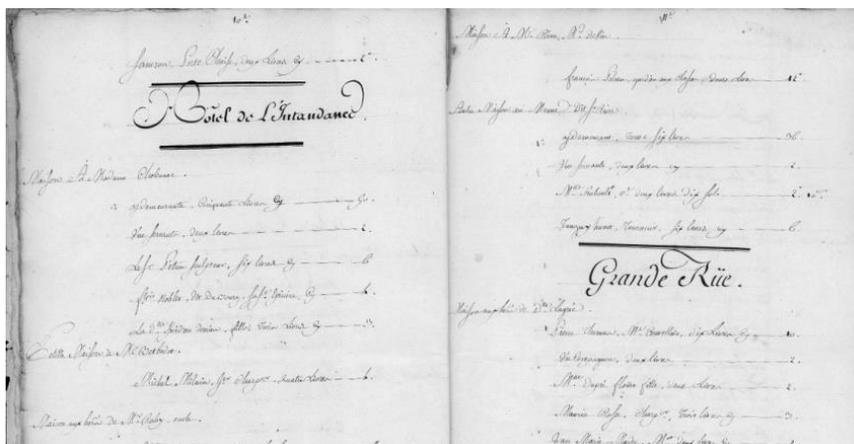
<sup>38</sup> Archives municipales de Brest, CC66 / 09.

<sup>39</sup> Plouzennec Yvon, *L'Hôtel public à Brest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de master juin 2012, note 99, p. 60, minute de vente de l'Hôtel d'Aché, datée du 18 novembre 1751 passée devant maître Noël Siviniant (ADF, 4E18/19).

Les héritiers du comte semblent avoir loué l'hôtel jusqu'à sa vente à la marine en 1751. Il n'est pas établi que l'un d'entre eux y ait demeuré.

Depuis cette date il n'y a plus aucune mention de cette demeure. Par contre sur le registre de l'année 1758<sup>40</sup>, apparaît en gros titre avant que la liste des habitants de la « *Grande Rue* » (sic) ne débute :

**Hôtel de l'Intendance** (sic)



C'est la première fois que cet Hôtel figure sur un registre, mais il n'est pas incorporé au listing classique des demeures de la rue et est surligné et souligné.

Il ne peut donc s'agir que d'une indication de la localisation de l'Hôtel de l'intendant ou Maison du Roi, encore situé en bordure de la Penfeld entre la fin de la *Rue du Quay* et le commencement de la *Grande Rue*

<sup>40</sup> Archives municipales de Brest, CC73/07.



Vue de l'intendance de la Marine à Brest  
*Brest d'hier et d'aujourd'hui.*

Livret de Jean Foucher alors archiviste de la ville de Brest, 1964.

Cette bâtisse située à l'extrémité du « Quay », proche de la crique de Troulan, au bas de ce que l'on nomme alors la Grande Rue devant une petite place, a été construite en 1667. Elle est splendidement ornée d'une galerie donnant sur le port<sup>41</sup>. C'est l'habitation de l'Intendant.

Néanmoins, les Commandants de Marine alors logés dans une maison particulière et peu convenable sont, sous ce rapport, dans une situation qui contraste avec celle de l'Intendant.

---

<sup>41</sup> Louis Delourmel, *Le livre d'or de la ville de Brest*, p. 55.

Le 29 août 1751, le Ministre de la Marine Rouillé avait adressé au Port la dépêche suivante :

*« Le roi approuve l'acquisition qui lui a été proposée de l'Hôtel Saint-Pierre pour y établir les salles des Gardes de la marine, et celle de la maison de Serquigny pour loger le Commandant du port...<sup>42</sup>»*

Compte tenu de cet avis favorable et pour faire cesser la différence de traitement quant au logement du Commandant par rapport à l'Intendant, la décision est prise d'acquérir l'hôtel de monsieur d'Aché<sup>43</sup>.

Une note du 10 octobre 1751 relevée dans les Manuscrits en précisait les modalités.

*À l'égard de la maison de Mr de Serquigny vous pouvez en passer le contract aux prix dont vous êtes convenu avec cet officier et la rente qui luy sera payée à titre de loyer jusqu'à son remboursement doit être, ainsy qu'il le demande du montant de l'acquisition, mais je ne consens point qu'yl lui soit tenu compte de la partie de terrain provenant de l'ancienne corderie qu'il a achetée nouvellement. Le prix de 46 000 £ n'estant déjà que trop élevé<sup>44</sup>.*

Cet acte de vente est établi par-devant Maître Noël Siviniant, Notaire Royal à Brest et Messire Gilles Hocquart, Intendant de la Marine à Brest<sup>45</sup> pour acquérir de Messire Louis

---

<sup>42</sup> A. Kerneïs, *Bulletin de la Société Académique de Brest*, tome XXXV, 1910/1911, « L'hôtel Saint-Pierre », pp. 26-27.

<sup>43</sup> Prosper Levot, *Brest et le Port depuis 1681*, tome II, pp. 106-107.

<sup>44</sup> *Service Historique de la Défense*, « Marine Brest, Manuscrits », 1745-1775, tome III, p. 58.

<sup>45</sup> Né en 1695 d'un père Intendant de Marine à Toulon, il rentre très jeune dans la fonction d'écrivain de Marine, à Brest en 1706 puis à Toulon en 1716 sous les ordres de son père. Après avoir embarqué quelques mois il est promu petit Commissaire de la Marine. Embarquements et postes à terre, comme tel il est confronté à une épidémie de peste à Toulon en 1720. Commissaire ordinaire en 1721 il est promu Contrôleur de la Marine en 1725. En janvier 1729 le voilà Contrôleur Général ordonnateur faisant fonction d'Intendant au Canada. Il y déploie des efforts importants dans tous les domaines pour développer l'agriculture, la construction navale, les forges, les mines et l'industrie. De retour



François D'Achey, Chevalier sieur de Serquigny, Capitaine de vaisseaux du Roy ayant obtenu la part de son frère Georges Hilarion après son décès en 1719, sur l'héritage de leur père Guillaume d'Achey de Serquigny, Capitaine de vaisseaux du Roy, chef d'escadre des Armées Navales disparu en 1713, un hôtel au grand corps de logis couvert d'ardoises ayant deux cours, l'une au-devant et l'autre derrière, lesquelles cours ont leurs ouvertures et portes cochères de pierres de taille sur la dite Grande Rue, une cour avec une aile de bâtiment sur le jardin, un petit jardin, des écuries et remise à carrosses dans la partie desquelles ledit sieur de Serquigny a fait bâtir un pavillon.

S'ensuivent les descriptions intérieures et extérieures, étage par étage de ces deux bâtisses, le tout mesuré et borné par le sieur Choquet, ingénieur de la marine suivant le procès-verbal du 27 février 1750.

Ces biens sont réservés et retenus pour le Roy pour servir, comme il l'a fait demander, de « logement d'honneur » à monsieur le Commandant de la Marine de ce port.

Lors de cette vente, l'hôtel et les dépendances étaient occupés pour parties par monsieur le Chevalier de Camilly, Lieutenant Général des Armées Navales, Commandant la Marine au Port, et l'est « en entier », stipule le document depuis la Saint-Michel<sup>47</sup> dernière par monsieur Despinay aussi Lieutenant Général des Armées Navales au Port<sup>48</sup>. Cette mention peut laisser supposer que jusqu'à la vente Monsieur de Serquigny y logeait toujours. Ces lieux garderont cette destination jusqu'en 1771.

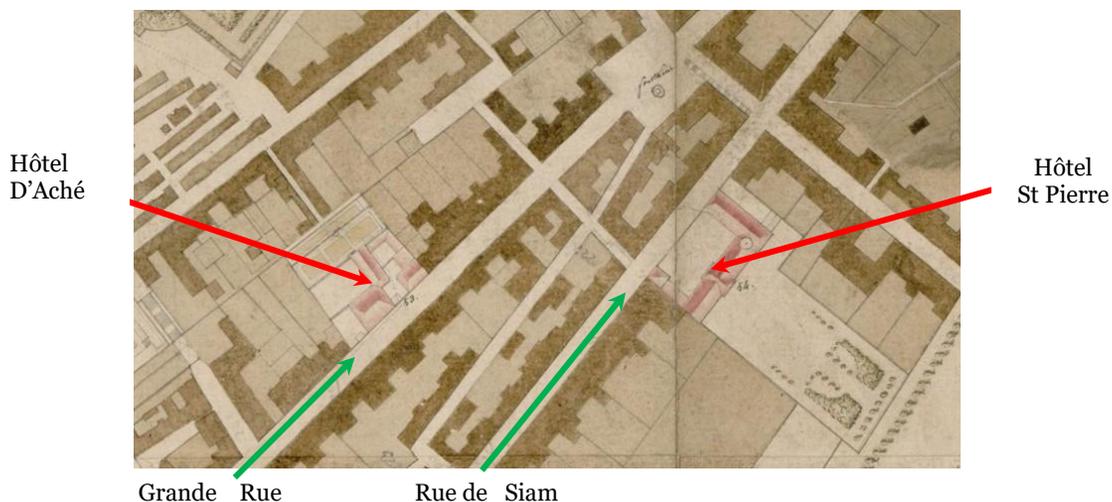
À noter qu'il n'est pas fait mention dans ce document du passage du Chevalier de Nesmond de Brie comme Commandant du port de Brest de 1750 jusqu'à son décès le 23 avril 1751 qui aurait pu demeurer dans cet hôtel. C'est bien Monsieur Nicolas Hercule marquis d'Espinay-Beaugroult qui lui a succédé en mai et qui a porté ce titre jusqu'à son décès le 4 janvier 1752. Viennent ensuite le comte Hilarion Josselin Du Guay, de 1752 à 1758, puis le chevalier Charles de Courbon, comte de Blénac, de 1758 à 1761 et enfin le comte Aymar-Joseph de Roquefeuil, chef d'escadre en 1761.

---

<sup>47</sup> 29 septembre 1751.

<sup>48</sup> *Idem* note 42, p. 7, 2<sup>ème</sup> paragraphe.

Où l'on voit le positionnement dudit hôtel

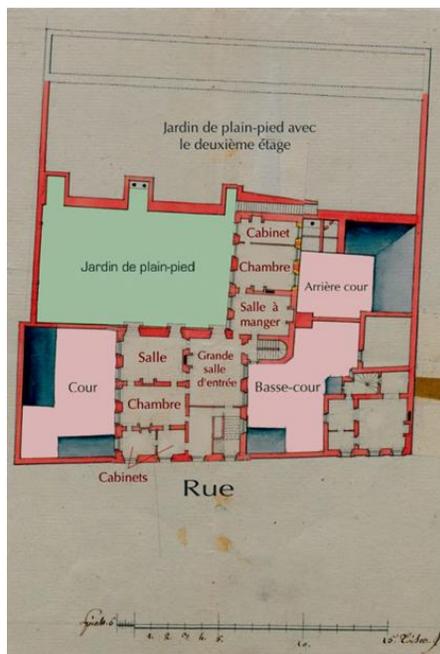


Copie conforme d'un plan de  
Monsieur de Lindu de 1762 avec sa légende. (Extrait)  
*Archives municipales de Brest, 5Fi 01112\_01 et 5Fi 01112\_02.*

Cependant, ces immeubles étaient si petits et si mal distribués que les jours de réception on était obligé de répartir les invités dans plusieurs appartements, même dans une antichambre, ce qui déterminera le comte Joseph-Aymard de Roquefeuil à demander en 1764 à être logé dans l'ancien séminaire des Jésuites où une habitation plus digne lui aurait été facilement ménagée et d'où il aurait pu avoir constamment l'œil sur le port. Cette demande ne fut pas accueillie favorablement. Mais le comte devait continuer ses démarches pour faire aboutir sa demande.

Plus tard, monsieur le duc de Praslin, ministre de la Marine, dans un courrier adressé le 27 août 1769 à monsieur de Clugny<sup>49</sup>, Intendant de la Marine, consentira à promettre à monsieur de Roquefeuil qu'il devrait pouvoir loger à l'hôtel Saint-Pierre qui avait été acquis en août 1752. Par contre de nombreuses réparations et changements devaient y être réalisés.

<sup>49</sup> Jean-Etienne-Bernard de Clugny, baron de Nuits, intendant de la marine à Brest (1765-1770).



Plan schématique de la parcelle de l'hôtel d'Aché, d'après le plan du rez-de-chaussée de l'hôtel, réalisés par Antoine Choquet de Lindu le 14 février 1772.

*SHD Vincennes, MV DD<sup>2</sup>/691, pl. 30 et 31<sup>50</sup>*

Plan du premier étage de l'hôtel d'Aché, en 1751, d'après le plan, réalisés par Antoine Choquet de Lindu le 14 février 1772.

Pour les financer, et afin de ne pas employer pour ces ouvrages des fonds destinés au port, le ministre ordonne que la maison dans laquelle le commandant du port demeure actuellement, à savoir l'hôtel d'Aché, soit vendue et que la somme ainsi récoltée puisse être affectée à ces travaux. À cet effet, qu'il veuille bien l'annoncer par des affiches et en faire établir un devis estimatif<sup>51</sup>.

<sup>50</sup>. Plouzennec Yvon. *La distribution intérieure des hôtels du commandant de la Marine à Brest au XVIII<sup>e</sup> siècle*. In : Bulletin Monumental, Tome 172, n°2, année 2014, pp. 129-140.

<sup>51</sup> Service Historique de la Défense – Brest, *Manuscrits Archives de la Marine*, tome III, 1745-1775, p. 414.

Le 31 octobre 1769 un nouveau courrier du ministre explique à l'intendant que, comme personne ne veut acheter ladite demeure au prix de 46 000 livres qu'elle a couté au Roi en 1751 et est grevée d'une hypothèque donc difficile à vendre, il faut envisager de couvrir les frais de cette hypothèque avec une fraction du montant de la vente<sup>52</sup>.

Aucun acquéreur ne s'étant présenté, la dépense pour les réparations se montant à 27 496 livres fut prise sur les fonds affectés aux bâtiments civils du port. – 31 décembre 1769<sup>53</sup>.

Le 24 août 1770 le ministre explique à l'intendant que comme personne ne propose un prix en correspondance avec la valeur actuelle du marché pour acquérir l'hôtel d'Aché, il préfère le conserver pour le service du Roi et lui donner une autre destination<sup>54</sup>.

Le 2 décembre 1771 monsieur de Roquefeuil prévenait le marquis de Boynes, ministre de la Marine, qu'il occupait l'hôtel Saint-Pierre, nouvel hôtel du commandement et que celui qu'il venait de quitter lui paraissait en trop mauvais état pour pouvoir y projeter aucun nouvel établissement. En réponse le 20 du même mois, le ministre demandait s'il pensait pouvoir convenir de le destiner à loger l'officier général qui pourrait être nommé pour commander en second à Brest, ceci épargnant ainsi d'autres loyers que l'on avait pu éviter jusqu'à présent. Il écrit dans l'instant à l'intendant, monsieur de Ruis, que dans le cas où l'ancien hôtel du commandement ne pourra remplir cette fonction, il faudra le mettre en vente et prendre les mesures nécessaires pour en tirer le meilleur parti<sup>55</sup>.

Les commandants du port de Brest se seront donc succédé durant vingt ans dans ce que l'on nommait l'hôtel d'Aché.

En mars 1772, monsieur de Roquefeuil écrivait au ministre, l'informant que le portrait du Roi qu'il vient de recevoir est en bon état et qu'il l'a fait placer en face de la cheminée du salon. Dans ce même courrier, faisant état de la lenteur des ouvriers qui travaillent aux réparations de l'hôtel Saint-Pierre, il s'en est

---

<sup>52</sup> *Idem* note précédente, pp. 415-416.

<sup>53</sup> Auguste-Aimé Kernéis, *L'hôtel Saint-Pierre*, BSAB, 1910-1911, tome XXXV, p. 33.

<sup>54</sup> *Idem* note 52, pp. 420-421.

<sup>55</sup> *Idem* note précédente p. 445.

entretenu avec l'entrepreneur monsieur Malmanche qui lui a répondu que lesdits ouvriers lui faisaient la loi, faute de les pouvoir payer<sup>56</sup>.

Nous pouvons constater ici qu'en 1748 l'état était mauvais payeur et qu'en mars 1772, quand les ouvriers traînent à effectuer les travaux de restauration de l'hôtel Saint-Pierre, il l'est encore...

Une lettre du Marquis de Boynes, Ministre de la Marine, datée du 21 août 1772 informe Monsieur de Ruis, Intendant, que le Roi qui vient d'autoriser Monsieur de Roquefeuil à s'occuper de ses affaires particulières, a nommé en son absence monsieur le comte d'Estaing, Inspecteur général et Commandant du port de la Marine à Brest.

L'intendant accusant réception de ce courrier informe le ministre dix jours plus tard qu'il a donné les ordres nécessaires pour que l'ancien hôtel du Commandant de la Marine, (*l'hôtel d'Aché de Serquigny*) se trouve disponible le plus tôt possible<sup>57</sup>. Ainsi cette demeure retrouve en 1772 son ancienne affectation, alors que Choquet de Lindu entame ses premiers plans relatifs à l'aménagement dans ses murs du futur Bureau des armements et des classes<sup>58</sup>.

Plus tard en 1776 seront installés dans cet hôtel devenu vide, les bureaux du Commissaire général, des fonds, des revues, etc.

On apprend aussi par un courrier du 8 octobre 1777 de l'intendant au ministre qu'il a reçu l'arrêt du conseil et les lettres patentes nécessaires pour autoriser la vente faite au sieur Malassis<sup>59</sup>, de la petite maison faisant partie de l'ancien hôtel du commandant<sup>60</sup>.

---

<sup>56</sup> Service Historique de la Défense – Brest, *Manuscrits Archives de la Marine*, tome III, 1745-1775, p. 449.

<sup>57</sup> *Idem* note précédente, p. 471.

<sup>58</sup> Plouzenec Yvon, *L'Hôtel public à Brest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de master juin 2012 consulté au CRBC, note 99, p. 62.

<sup>59</sup> La famille Malassis est originaire de Normandie. Typographe et imprimeur, l'un de ses membres fait souche à Brest en se mariant à Recouvrance en 1686. Un fils de la seconde génération, Romain Nicolas Malassis né à Brest le 14 avril 1737 a en 1758 un atelier qui compte 5 compagnons et possède au moins 45 presses. Il a 26 ans lorsqu'il est nommé Conseiller de ville et Capitaine de la milice bourgeoise. Cependant, il se démet de ces fonctions trois ans plus tard. « *Le brevet d'imprimeur de la marine qu'il a plu à sa Majesté de lui délivrer pouvant lui imposer des obligations qui ne lui permettent plus d'user de son temps pour le*

Il a remis ce dossier au particulier acquéreur afin qu'il fasse remplir les formalités pour jouir de cette acquisition.



Hôtel de l'Intendant – Plan relief - Hôtel National des Invalides, Paris.  
*In L'École du Commissariat de la Marine (Brest 1864-1939)*  
 Auteur : André Fourès, Éd. L'Harmattan,  
*SHD Brest cote D 3996*

---

*service de la Communauté* ». Il épouse vers 1770 Jeanne Perrier, fille de l'imprimeur de Quimper et entre une seconde fois en 1790 dans l'administration municipale de Brest. En février 1795, Malassis est nommé par les représentants Faure et Tréhouart, membre de la commission administrative du district de Brest institué pour panser les plaies de la terreur. Ses compatriotes lui furent reconnaissants car au mois de septembre 1795 ils l'élisent en tête de liste par 442 voix aux nouvelles élections municipales. Mais Malassis a souhaité démissionner, prétextant : « ... *qu'il était dans les administrations depuis le commencement de la libération* ... ». Romain Nicolas Malassis aura donc été maire de Brest deux fois : du 25 décembre 1792 à novembre 1793 et d'avril 1795 au 24 novembre 1795.

<sup>60</sup> Service Historique de la Défense – *Brest, Manuscrits Archives de la Marine*, tome IV, 1776/1789, p. 38.



Autre représentation de l'Hôtel d'Aché vers 1930  
 Dessin de Monsieur Daniel Larvor  
*Hôtel d'Aché Brest – Wiki-Brest*

La Maison du Roi qui servait d'habitation à l'Intendant avait été édifée en 1667-1668 à l'extrémité du quai près de la forme de Troulan au bas de la Grande Rue. Elle était ornée d'une galerie donnant sur le port lui conférant un cadre remarquable. Cet avantage deviendra un inconvénient, l'humidité minant sa solidité et favorisant l'insalubrité. En 1787, la belle maison du Roi tombant en ruines fut démolie. L'Intendant<sup>61</sup> la quitta alors pour aller habiter l'Hôtel d'Aché<sup>62</sup> (*voir la gravure page 22*).

---

<sup>61</sup> Depuis 1765 plusieurs Intendants se sont succédés. En 1785, c'est le comte Jean-Claude Redon de Beaupréau qui occupe cette fonction. Il naît à Thouars le 2 mai 1738 dans une vieille famille de Bretagne. En 1757, il entre dans l'administration de marine, sous le ministère du comte de Moras. Commissaire au Havre et à la Martinique, il est nommé par Louis XVI, sur la proposition de M. de Sartine, contrôleur de la marine à Rochefort en 1777. Pendant le ministère de M. le maréchal de Castries, il est nommé successivement commissaire général et intendant du port de Brest (1784), poste qu'il conserve jusqu'à l'époque de la

C'est par un courrier du 16 janvier 1787<sup>63</sup> que le ministre de Castries<sup>64</sup>, motive son choix à monsieur l'Intendant Redon de Beaupréau, d'envisager de détruire l'Intendance :

*Vous connoissez mieux que personne, Monsieur, les avantages qui résulteroient pour le service de l'agrandissement de tout le nécessaire et accessoires du port de Brest. J'ai vû, et il est généralement reconnu, qu'une des choses qui rempliroit le mieux cet objet, seroit de détruire l'Intendance, et d'ouvrir par-là de grandes facilités pour le service du port. Avant de pousser plus loin cette idée, je m'adresse à vous pour savoir qu'elle est votre opinion à ce sujet, et si en effet le service y gagnera toutes les facilités qui ont été annoncées ...*

On ne sait pas exactement quand Redon de Beaupréau emménagera dans l'hôtel d'Aché, mais à la lecture de la réponse qu'il envoie au maréchal de Castries, ministre de la Marine, le 2 mars 1787, on devine qu'il ne regrettera pas son ancienne demeure :

*Monseigneur. Pour répondre, comme je le désirois à la confiance dont vous m'honorez, je m'estimerois très heureux d'avoir des sacrifices à faire en abandonnant l'Intendance, mais je n'ai pas même ce faible mérite, car elle est si sombre, si humide et si malsaine, que, quelque maison que j'occupe en échange, je ne peux qu'y gâgner. Il est également incontestable que la démolition sera très avantageuse au service ...<sup>65</sup>.*

L'intendant dans un courrier du 26 février 1787<sup>66</sup> adressé au ministre de la Marine, applaudit l'arrivée à Brest d'un excellent ingénieur dans un moment où la santé de monsieur Blondeau, en place, est perdue, écrit-il.

---

Révolution. Suspecté d'attachement et de fidélité envers le gouvernement royal, il est alors en butte aux persécutions du régime de la Terreur, destitué en 1791, arrêté et incarcéré à Brest, puis à Carhaix (1793 - fin 1794). Il ne doit sa liberté qu'au 9 thermidor.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Claude\\_Redon\\_de\\_Beaupr%C3%A9au](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Claude_Redon_de_Beaupr%C3%A9au).

<sup>62</sup> Delourmel Louis, *Le livre d'or de la ville de Brest*, p. 55.

<sup>63</sup> Service Historique de la Défense – Brest, *Manuscrits Archives de la Marine*, tome IV, 1776-1789, p. 353.

<sup>64</sup> Charles Eugène Gabriel de La Croix, marquis de Castries, secrétaire d'État à la Marine de 1780 à 1787.

<sup>65</sup> *Idem* note 64, p. 361.

<sup>66</sup> *Idem* note 64, pp. 358-359.

*J'ai jetté les yeux sur le nommé Trouille, homme qui fut placé il y a six ans dessinateur dans le port, auquel je connoissois les talents .../... Nous allons continuer à employer le sieur Trouille pour nous assurer plus particulièrement de ce qu'on peut en attendre ...*

L'hôtel d'Aché sera augmenté de deux ailes et d'une chapelle par Monsieur Trouille, devenu Directeur des travaux maritimes<sup>67</sup>.

On sait que ces travaux sont en cours au mois de décembre 1787 grâce à deux listes de matériaux datées des 27 et 31 de ce mois, demandées par Trouille et validées par l'Intendant Redon de Beaupréau (*voir page suivante*).

Ils sont d'une assez grande ampleur avec la construction d'une aile sur la première terrasse en face de l'aile originelle ainsi que d'une chapelle monumentale dans l'espace de la basse-cour à l'arrière du corps de logis donnant sur la rue<sup>68</sup>.

Dans la seconde partie du courrier du 2 mars 1787 précédemment cité, l'intendant précise la provenance de certains matériaux pour réaliser ces travaux à moindre frais :

*... La démolition de l'hôtel (Maison du Roi) ne coutera rien au Roi parce qu'elle sera faite avec économie par les forçats. Tout ce qui pourra servir à la nouvelle intendance sera enlevé avec précaution et les autres matériaux seroient aux cazernes des Marins<sup>69</sup>.*

Dans ce même courrier, poursuivant sur un autre sujet :

*... M. Le C<sup>te</sup> D'Hector<sup>70</sup> à qui j'ai fait part de votre projet, m'a proposé d'acheter une maison située vers le milieu de la G<sup>de</sup> rüe, à portée de tout .../... Je ne vois rien de plus convenable et de moins dispendieux, non pour en faire l'Intendance, elle est trop bornée, et il en est convenu avec moi, mais bien pour y loger le Commissaire des armements et ses bureaux dont la maison appartenant au Roi, beaucoup plus vaste et plus décente, offreroit*

---

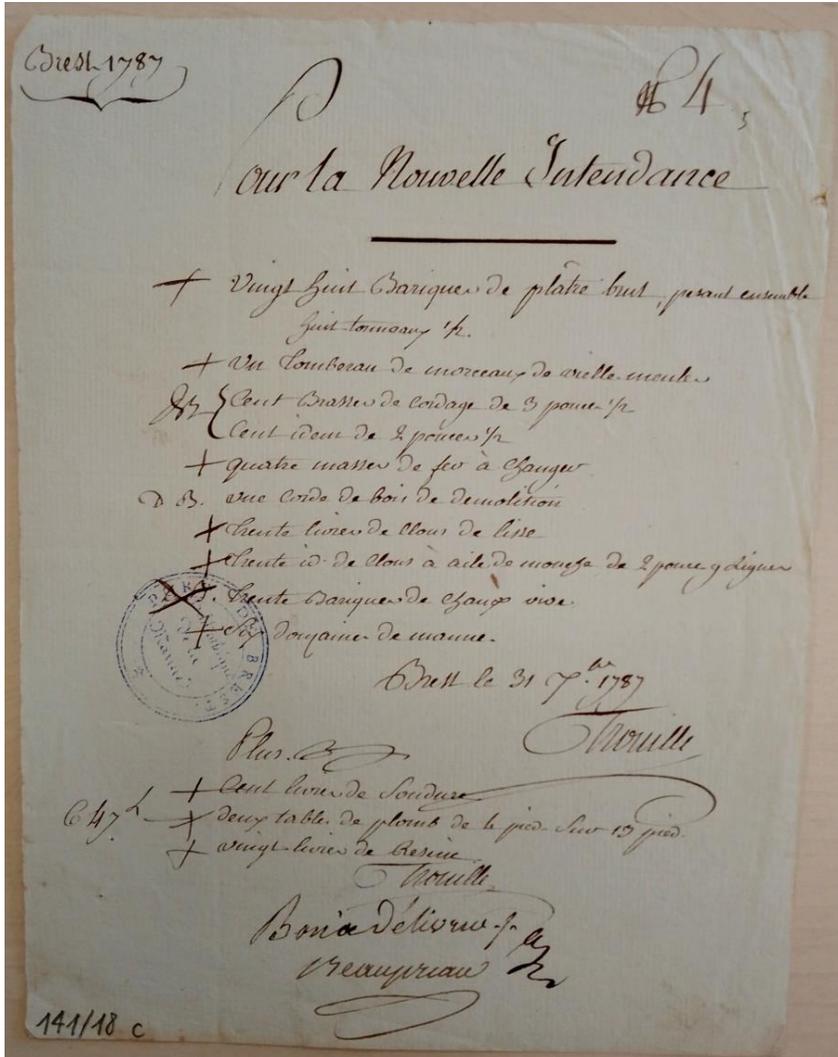
<sup>67</sup> Levot Prosper, *Essais de biographies maritimes*, « notice biographique sur monsieur Trouille », p. 22.

<sup>68</sup> Plouzennec Yvon, *L'hôtel public à Brest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master, UBO Brest, juin 2012, p. 67, consulté au CRBC.

<sup>69</sup> *Idem* note 64, p. 361.

<sup>70</sup> Charles Jean comte d'Hector, chef d'escadre puis lieutenant général, nommé le 1<sup>er</sup> février 1781, commandant de la Marine au port de Brest, à la suite de la démission du comte de Guichen.

pour le moment et même pour toujours, un logement commode et je le crois, suffisant à tout autre Intendant<sup>71</sup>.



Liste du 31 décembre 1787  
SHD- Brest – MS 141c

<sup>71</sup> *Idem*, note 70, p. 362 (suite).

Dans la seconde partie du courrier du 2 mars 1787 précédemment cité, l'intendant précise la provenance de certains matériaux pour réaliser ces travaux à moindre frais :

*... La démolition de l'hôtel (Maison du Roi) ne coutera rien au Roi parce qu'elle sera faite avec économie par les forçats. Tout ce qui pourra servir à la nouvelle intendance sera enlevé avec précaution et les autres matériaux seroient aux cazernes des Marins<sup>72</sup>.*

Dans ce même courrier, poursuivant sur un autre sujet :

*... M. Le C<sup>te</sup> D'Hector<sup>73</sup> à qui j'ai fait part de votre projet, m'a proposé d'acheter une maison située vers le milieu de la G<sup>de</sup> rüe, à portée de tout .../... Je ne vois rien de plus convenable et de moins dispendieux, non pour en faire l'Intendance, elle est trop bornée, et il en est convenu avec moi, mais bien pour y loger le Commissaire des armements et ses bureaux dont la maison appartenant au Roi, beaucoup plus vaste et plus décente, offreroit pour le moment et même pour toujours, un logement commode et je le crois, suffisant à tout autre Intendant.<sup>74</sup>*

Bien que non cité dans le texte de ce courrier, il semble évident que l'achat que propose le comte d'Hector n'est autre que l'hôtel de Carné, situé 84 rue de la République, dont la vente sera passée le 23 février 1787 devant maître René Le Lay<sup>75</sup>.

On comprend aussi à la lecture de ce document que l'hôtel d'Aché restera pour Redon de Beaupréau *ad vitam æternam*, la demeure de l'Intendant. On la retrouve ainsi par exemple en 1817 au 55 rue Royale mentionnée : Hôtel de l'Intendance Maritime<sup>76</sup>.

---

<sup>72</sup> *Idem* note 64, p. 361.

<sup>73</sup> Charles Jean comte d'Hector, chef d'escadre puis lieutenant général, nommé le 1<sup>er</sup> février 1781, commandant de la Marine au port de Brest, à la suite de la démission du comte de Guichen.

<sup>74</sup> *Idem*, note 70, p. 362 (suite).

<sup>75</sup> *Idem*, note 69, p. 65, dans la note 126, ADF 4<sup>E</sup>8/167

<sup>76</sup> *Archives municipales de Brest*, contributions foncières pour l'année 1817, 1G 303, p. 114.

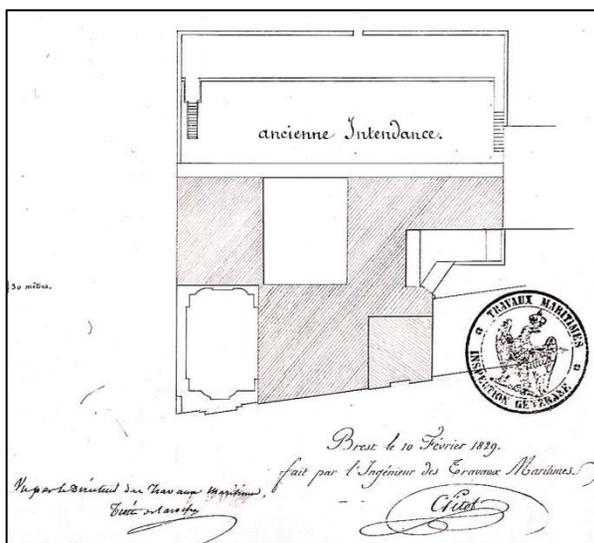
Il ressort en 1791 au vu du document ci-après, où la Marine est mentionnée « La Nation », que l'hôtel situé Grande Rue, pour alors rue de la République, est en partie occupé par le Bureau des classes. Sur la même parcelle, une autre maison, cours et appentis est dédiée à un locataire, le sieur Fraboulet et le corps de bâtiment principal, dépendance et jardin l'est par monsieur l'Intendant de la Marine. La situation était identique en 1791 et l'est toujours en 1795.

COLONNE RÉSERVÉE pour indiquer les mutations qui serviraient dans les noms des Propriétaires, pendant l'année 1791.	NOMEROS des propriétés composées dans la Section.	NOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	DÉSIGNATION de la nature & de la contenance de chaque nombre de propriété compris dans la Section.		ÉVALUATION ou revenu imposable en 1791.	
			Nature de chaque parcelle.	Contenance.		
	155.	Cal. Sec. de Brest <i>La Nation</i> D <sup>on</sup> De la Marine	Corps de Bâtimens occupé par le Bureau des Classes (Cassette)	206 <sup>5</sup> s.	600 <sup>0</sup> ..	X
	156.	Cal. Sec. de Brest, N <sup>o</sup> 16. <i>La Nation</i> D <sup>on</sup> De la Marine	2. maisons 1 <sup>o</sup> Cours 2 <sup>o</sup> appentis et jardin à St. Fraboulet	7 <sup>5</sup> ..	252 <sup>0</sup> ..	X
	157.	Rue de la République N <sup>o</sup> 1. <i>La Nation</i> D <sup>on</sup> De la Marine	Corps de Bâtimens et dépendance jardin, cour occupé par l'Intendant de la Marine	116 <sup>5</sup> s. 6 62 ..	2986 <sup>0</sup> .. 14 <sup>0</sup> ..	X
				278 <sup>5</sup> s. 6	3100 <sup>0</sup> ..	

Brest – Contributions foncières – année 1793  
4<sup>ème</sup> section dite de Saint Louis.  
Archives municipales de Brest – 1G 222, p. 17

Évolution du nom affecté à l'hôtel d'Aché,  
aujourd'hui 65 rue Louis Pasteur,  
au vu de cartes et plans de Brest.

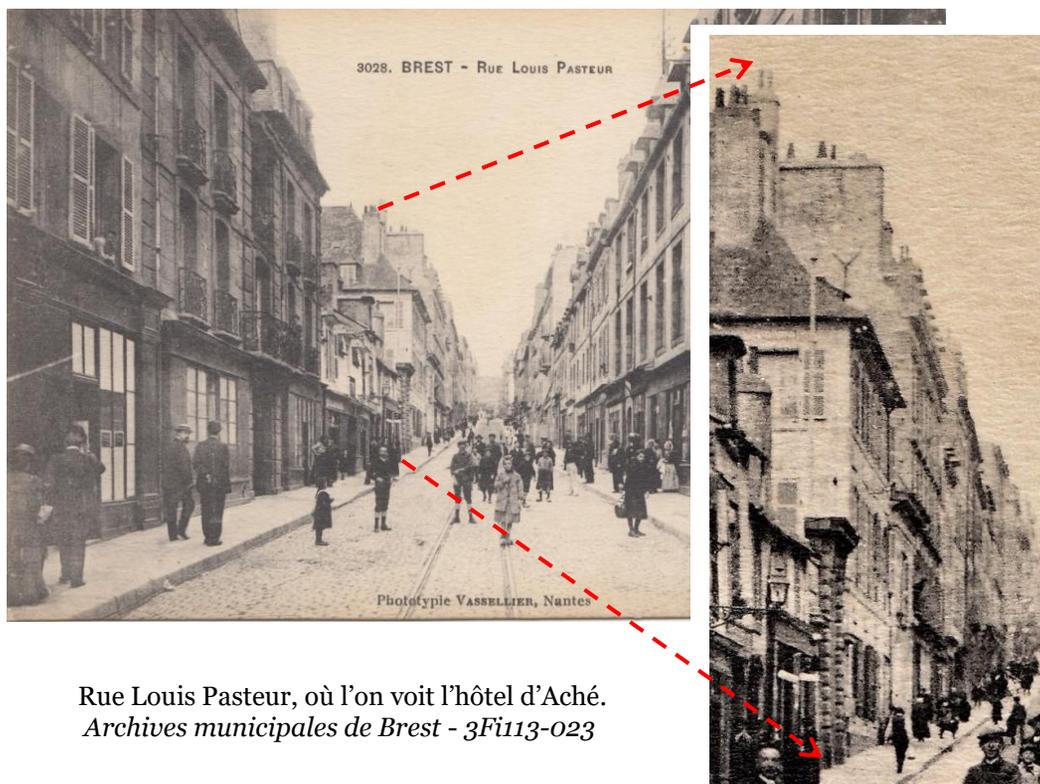
- 1762 Hôtel de l'Intendant
- 1771 Hôtel du Commandant
- 1790 Maison de l'intendant de la Marine
- 1822 Bureau de l'inscription maritime
- 1829 Ancienne Intendance
- 1831 Bureau des classes



Petot, *Propriétés de la Marine à Brest destinées à être vendues : plan de masse, 10 février 1829,*  
Vincennes © Service Historique de la Défense, DD2/703-I, pl. 75l.  
Source : Plouzennec Yvon, *L'hôtel public à Brest au XVIII<sup>e</sup> siècle,*  
mémoire de master,  
*UBO Brest*, juin 2012, consulté au CRBC.



Cadastre de Brest - Atlas parcellaire de 1831 - Extrait  
où l'on voit dans la rue Royale, l'hôtel d'Aché alors dénommé  
Bureau des classes,  
et le bureau des armements plus haut dans la rue.  
*Archives municipales de Brest - 5Fi 1073*



Rue Louis Pasteur, où l'on voit l'hôtel d'Aché.  
*Archives municipales de Brest - 3Fi113-023*

Le décret impérial du 7 octobre 1863 réorganisant le corps du commissariat de la Marine a créé le cours d'administration des élèves commissaires qui deviendra plus tard l'École du Commissariat de la Marine.

Après avoir été partagés à partir de 1867 entre Brest, Toulon, Lorient et Cherbourg, les cours d'administration se regroupent en 1871 et s'installent définitivement à Brest en 1885 dans le vieil hôtel des Intendants du Grand siècle, composé de trois corps de bâtiments disposés autour d'une cour fermée. L'entrée s'effectuait par une porte cochère.

En 1910, enfin, le site prenait le nom d'École du Commissariat de la Marine. Les générations de commissaires, qui, pendant plus d'un demi-siècle de leur belle jeunesse dans cette rue Louis Pasteur - que les vieux Brestoïis appellent encore Grand'rue -

jadis autant aristocratique que commerçante où les hôtels anciens de belle facture ne manquaient pas, il est peut-être le seul à n'être pas déchu tout à fait des splendeurs passées.<sup>77</sup>

À la lecture des états de sections pour les années 1904 et 1934 aux Archives municipales de Brest, nous pouvons constater que tout au long de la présence de l'école du commissariat au 65 rue Louis Pasteur, un poste de gardien de bureau est réservé à un retraité de la marine.

Ce dernier demeure ainsi en couple dans un logement de deux pièces au rez-de-chaussée de ce que l'administration dénomme toujours « l'Intendance Maritime ».

Maison		Case :		M		M		M		Année 19	
N° 65		VERTE								- 19	
										- 19	
Composition de la Ménage	N° d'ordre	RENSEIGNEMENTS DIVERS à consigner col. 4, 8, 12, 16, 20		CHEF DE MÉNAGE		COMPOSITION DU MÉNAGE		CHEF DE MÉNAGE		COMPOSITION DU MÉNAGE	
Etage : 1 <sup>er</sup> / 2 <sup>e</sup>		I. Entrée		Nom et Prénoms		Lieu de naissance		Nom et Prénoms		Lieu de naissance	
		II. Prénoms ou prénom usuel		M. Macaron		M. Jeanne 1919		M. Jeanne 1935		M. Jeanne 1910	
		III. Loyer réel		140 <sup>+</sup>		M. Jeanne 1919		M. Jeanne 1935		M. Jeanne 1910	
		IV. Sortie		M. Jeanne 1919		M. Jeanne 1935		M. Jeanne 1935		M. Jeanne 1910	
		V. Observations		M. Jeanne 1919		M. Jeanne 1935		M. Jeanne 1935		M. Jeanne 1910	

1904

<sup>77</sup> Centenaire de l'école du commissariat de la Marine – 1863-1963, *Présentation de la promotion et conférence inaugurale de M. le commissaire en chef Page, directeur de l'école du commissariat de la Marine*, pp. 34, 35, 36 et 37, *synthèse*, Tirage limité. Exemplaire n° 772, document privé, DR.

**Maison N° 65 M Intendance Maritime Propriétaire**

Année 1933			Année 1933		
HABITANTS COMPOSANT CHAQUE MENAGE			HABITANTS COMPOSANT CHAQUE MENAGE		
NOM ET PRÉNOM	ANNÉE DE LA SAISON	CATEGORIE	NOM ET PRÉNOM	ANNÉE DE LA SAISON	CATEGORIE
<del>Régime 2 Pièces. Ag. 140 Loyer</del>			Rde Etage 2 Pièces. Ag. 140 Loyer		
<del>Guermeur Jean Marie</del>	<del>1885</del>	<del>1<sup>ère</sup> milite retraité</del>	Omnès Jean	1870	pensionné
<del>Stum Marie</del>	<del>1884</del>	<del>sa femme dec. 1935</del>	Thépaut Marie	1873	sa femme
<del>Marie</del>	<del>1810</del>	<del>filie</del>	Jeanquis	1921	filie
<del>Fineau</del>	<del>1911</del>	<del>filie mariée</del>	Anne	1923	filie
Vous de Paris à Rue Yves Collet n° 50 le 1 <sup>er</sup> Décembre 1932 le 20 mai 1939			Vous de M. Bacc, rue de Kerday n° 175 le 30 mai 1939 Paris		

1934

C'est ainsi que jusqu'en 1932 c'est un certain Masson Lucien, marin pensionné qui occupe ce logement de fonction avec son épouse Jantho Jeanne et leurs enfants. À partir du 1<sup>er</sup> décembre de cette dite année, c'est le second maître retraité Guermeur Jean qui lui succède, lui aussi accompagné de sa femme Marie Stum et de ses enfants. Le 30 mai 1939 un nouveau couple prend la suite dans cette fonction. Ce sont les nommés Jean Omnès et sa compagne Marie Thépaut avec leurs enfants. Ces données sont confirmées à la lecture du registre de recensement pour 1921 (AMB 1F 79 page 167) avec la précision que le nommé Masson Lucien est qualifié de concierge.

En juin 1940, après avoir libéré la promotion d'élèves commissaires de l'automne 1939 pour échapper aux Allemands, l'école du commissariat déménage pour s'installer au fort Lamarque à Toulon. Les anciens locaux brestois étant réduits à l'état de ruines en septembre 1944 (*voir ci-après*), une fois la paix revenue, l'école s'installera à nouveau à Toulon.

De 1940, date du départ de l'école du Commissariat, jusqu'au déluge de feu qui s'abattit sur Brest en septembre 1944, la vieille Intendance aura eu une dernière vie.



Brest, rue Louis Pasteur,  
« ...Le vieil hôtel des Intendants du Grand Siècle ... »  
en octobre 1944.  
Cliché : Commissaire de la Marine L. M. Renaud<sup>78</sup>.

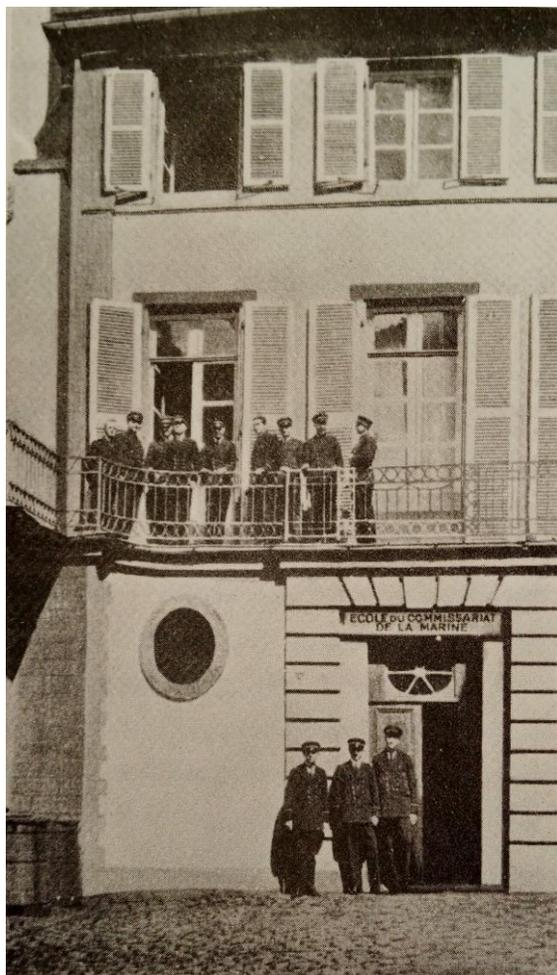
---

<sup>78</sup> Plaquette : Centenaire de l'école du commissariat de la Marine, 1863-1963. Présentation de la promotion et conférence inaugurale de M. le commissaire en chef Page, directeur de l'école du commissariat de la Marine, Tirage limité. Exemplaire n° 772, document privé, DR.

En 1941, le Commissaire en chef de 1<sup>ère</sup> classe Emmanuel Dujardin, dernier directeur de l'école du commissariat de la Marine de 1934 à 1939, et qui depuis exerçait la fonction de chef du service des approvisionnements de la flotte à Brest, est nommé Directeur de l'intendance maritime à Brest.



L'Hôtel d'Aché tel qu'il se présentait encore dans les années 1930.  
Dessin de Monsieur Daniel Larvor.  
*Hôtel d'Aché Brest - Wiki-Brest*



L'École du Commissariat à Brest  
Photo publiée dans le premier annuaire  
de l'Association amicale du Commissariat  
en 1924<sup>79</sup>.



La même entrée  
en octobre 1944<sup>80</sup>.

<sup>79</sup> *Idem* note précédente.

<sup>80</sup> Collection particulière – DR.



Restitution par Monsieur Daniel Larvor  
de la cour d'entrée de l'Hôtel d'Aché vers 1930.  
*Hôtel d'Aché Brest – Wiki-Brest*

Au matin du 1<sup>er</sup> décembre 1943, à 9 H 30, le contre-amiral Jean-Louis Négadelle, chef du deuxième arrondissement maritime a pris ses fonctions en remplacement du contre-amiral Le Normand. La cérémonie s'est déroulée à la direction de l'Intendance Maritime, 65 rue Louis Pasteur. Le contre-amiral Négadelle fut reçu dans la salle de la Rotonde de l'Intendance Maritime où lui furent présentés le capitaine de frégate Dauch, chef d'état-major et tous les membres du service<sup>81</sup>, ainsi que l'ingénieur des travaux maritimes Estrade, le constructeur des grands abris. Ce dernier avait aussi récemment réalisé clandestinement le souterrain qui liait les abris de l'arsenal à l'Intendance<sup>82</sup>

Le lundi 7 août 1944, l'état de siège est décrété par les Allemands. Négadelle courant de grands risques personnels, licencie l'Arsenal, les ouvriers et leurs cadres soustraits à l'emprise allemande. L'accès à l'arsenal lui étant dès lors interdit, il se retire rue Neptune, puis rejoint le commissaire général Dujardin, directeur de l'Intendance, pour établir son bureau à l'Intendance Maritime rue Louis Pasteur, toujours sous la menace d'une arrestation. Sorti plus tard pour observer les effets d'un bombardement sur le port, il a été tué le 25 août 1944 à 17 H 15, par un éclat d'obus, rue Kléber<sup>83</sup>.

L'ex-hôtel d'Aché, rentré dans l'histoire comme « l'Intendance Maritime », n'est plus dès lors, comme tous les immeubles brestois, qu'une ruine qui sera rasée et disparaîtra dans le comblement de la rue Louis Pasteur.

---

<sup>81</sup> *Ouest-France*, 2 décembre 1943.

<sup>82</sup> Vulliez Albert, *Brest au combat*, ed Ozanne, p. 210 note 1.

<sup>83</sup> Jean-Louis Négadelle (1893-1944), *Officiers et anciens élèves*, Ecole.nav.traditions.free.fr